



© F. BLANC

L'ACTE SYNDICAL

Mouvement des « gilets jaunes » et ses actes successifs, « stylos rouges »... autant de formes d'expressions sociales et de mécontentements qui semblent bousculer, vouloir s'affranchir, ou même rejeter les organisations collectives existantes, dont les syndicats.

Leur nouveauté, leur soudaineté provoquent l'attention et braquent les projecteurs médiatiques – et le prisme des chaînes d'information continue et des réseaux sociaux.

Nous sommes interrogés : nos organisations, nos formes d'action, nos résultats ne sont-ils pas ringardisés ? N'ont-ils pas obtenu plus que les syndicats depuis bien longtemps ? Dix milliards, nous a-t-on expliqué, entre la prime d'activité sur le Smic et les annulations de hausse de CSG et de taxes sur l'essence et le diesel.

Mais quand on y regarde de plus près, l'acquis n'est pas aussi net : le Smic n'a pas bénéficié de « coup de pouce » et les dix milliards sont en grande partie composés non pas de dotations ou d'investissements supplémentaires, mais de recettes moindres qu'attendues pour le budget de l'État, dont on peut craindre qu'elles se

traduisent par des économies sur le service public.

Attention aussi à ne pas s'arrêter à l'immédiateté. Certes, depuis de nombreuses années les syndicats, dont Force Ouvrière, sont plus souvent sur la défensive : résister est devenu un leitmotiv face aux contre-réformes qui s'enchaînent (Sécurité sociale, retraites, fonction publique, loi

Ce que nous défendons le mérite : la Sécurité sociale, l'Assurance chômage, les retraites.

Travail et ordonnances travail). Ce que nous défendons le mérite : la Sécurité sociale, l'Assurance chômage, les retraites ont été fondées sur la cotisation sociale et la gestion paritaire entre syndicats et organisations d'employeurs – car la cotisation est notre part de salaire différé consacrée à la solidarité. FO y a toujours joué un rôle déterminant. Le Code du travail, les congés payés, la réduction du temps de travail, le Smic... sont autant de conquêtes syndicales dont chacun bénéficie

aujourd'hui. Sans compter les salaires négociés dans les conventions collectives, les conditions de travail et les droits individuels et collectifs défendus par les syndicats au quotidien dans les entreprises.

Cette semaine, du 3 au 10 février, sera celle d'un Acte syndical. Il prendra la forme d'actions et de grèves, à l'appel de FO dans la fonction publique avec une marche du Havre à Paris – pour marquer l'importance des services publics de proximité – où aura lieu un rassemblement national le 7 février pour interpellier le gouvernement sur les salaires et les moyens de la fonction publique. Le 5 février, des actions de grèves et manifestations interprofessionnelles auront

lieu avec le soutien de la confédération sur ses revendications. Combattre les inégalités sociales – ce que révèle sans doute de façon majeure le mouvement des « gilets jaunes » – pour gagner la justice sociale est l'essence de Force Ouvrière, aujourd'hui comme hier. Cela demande de la détermination, de la persévérance pour construire le rapport de force nécessaire. Cela exige l'indépendance et la liberté syndicales. Tel est, pour FO, le sens de l'Acte syndical.

Retrouvez l'actualité de Force Ouvrière sur Internet : www.force-ouvriere.fr